

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le mardi 18 décembre 2018 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 12 décembre 2018 - Nombre de membres en exercice : 26

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mme Karine BOPPE, MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET, Mme Aurélie VERNIER.

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Claude LAMARCQ (à M. Jean-Max LEFEBVRE), Mme Nathalie HERBAUX (à Mme Marie-France TAILLEFER), Mme Martine FOULON (à M. le Maire).

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Dong NGUYEN.

N°18-4-32

FINANCES

Remboursement de frais

Rapport de M. Xavier RUYANT,
Adjoint au Maire

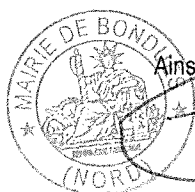
Afin de procéder sur internet à l'achat en ligne

- d'un abonnement informatique pour un montant de 334.08 €,
- du renouvellement du nom domaine et de l'hébergement du site ANDROMEDE pour un montant de 66.35 € TTC,
- de matériel vidéo pour l'espace culturel pour un montant de 414 €

nous vous demandons d'autoriser M. Nicolas Vandebussche, Directeur Général des Services à se faire rembourser les frais correspondants.

Afin de permettre à un guide bénévole du Musée de suivre la formation « Langue des signes », nous vous demandons d'autoriser M. Bernard DEMET à se faire rembourser le montant de 250 € qui représente la participation de la ville à sa formation.

Cette dépense sera imputée au budget correspondant.



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire